

ils ont pu constater davantage, ils ont pu voir que le groupe franco-américain avait fourni tous les éléments de progrès catholique du dernier quart de siècle dans l'Est des Etats-Unis où il devenait en même temps le plus solide pilier de l'Eglise.

Sans doute, tous n'envisagent pas la situation des nôtres aux Etats-Unis sous cet aspect. Et il faudra, longtemps encore, invoquer l'éloquence des chiffres et des faits avant de parvenir à faire la lumière sur cette question. Ah ! par exemple, si l'on consentait à la dégager des multiples intérêts matériels que l'on y déguise soigneusement sous je ne sais quelles théories politico-religieuses, si on se décidait un bon jour à ne plus l'envisager qu'aux seuls points de vue des droits stricts et de la justice indéniable, elle serait bien près d'être tranchée. Il est vrai que cela pourrait occasionner le déplacement de certaines influences, l'écroulement de certaines ambitions, mais l'Eglise n'aurait qu'à se rejouir de tout cela, tout en bénissant son divin fondateur d'avoir donné au monde un nouvel exemple de sa sollicitude pour ceux qui observent sa loi et pratiquent ses enseignements.

Mais, nous l'avons dit, trop de considérations sont amenées de l'avant dans l'étude de ce problème pour que nous puissions en espérer la solution immédiate ou même prochaine. Nous ne sommes plus au temps où même dans la Nouvelle Angleterre, les successeurs de Mgr de Cheverus pouvaient bénéficier du développement de leur propre nationalité. De nos jours, les tenants de l'américanisme assimilateur s'occupent surtout de conserver une influence qu'ils sont prêts, au besoin, à maintenir contre toutes les évolutions, et cela en invoquant une sorte de patriotisme qu'ils ont inventé et dont on ne leur sait nullement gré. L'indépendance absolue des religions, voulue par la constitution américaine, rend inutile le zèle outré que certaines sectes pourraient mettre à protéger certains idéaux. Nous verrons, d'ailleurs, bientôt qu'au fond ce patriotisme dont quelques prélats irlando-américains font parade n'est pas toujours tout aussi désintéressé qu'on pourrait le croire.

Auparavant, nous allons noter le fait qu'avec le temps cette question, cessant d'être locale et de se limiter à certains diocèses, s'est peu à peu transportée sur une scène plus grande. De griefs en griefs, de pétitions en pétitions, les Franco-Américains ont été poussés à rechercher les décisions des tribunaux supérieurs de l'Eglise. Ce furent d'abord les catho-